

# PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

## Compte-rendu du groupe de travail « Convivialité » - Jeudi 31 juillet 2014

### Présent(e)s :

#### Administration communale

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

#### Organe consultatif

6 présents – 3 excusés

#### Invités

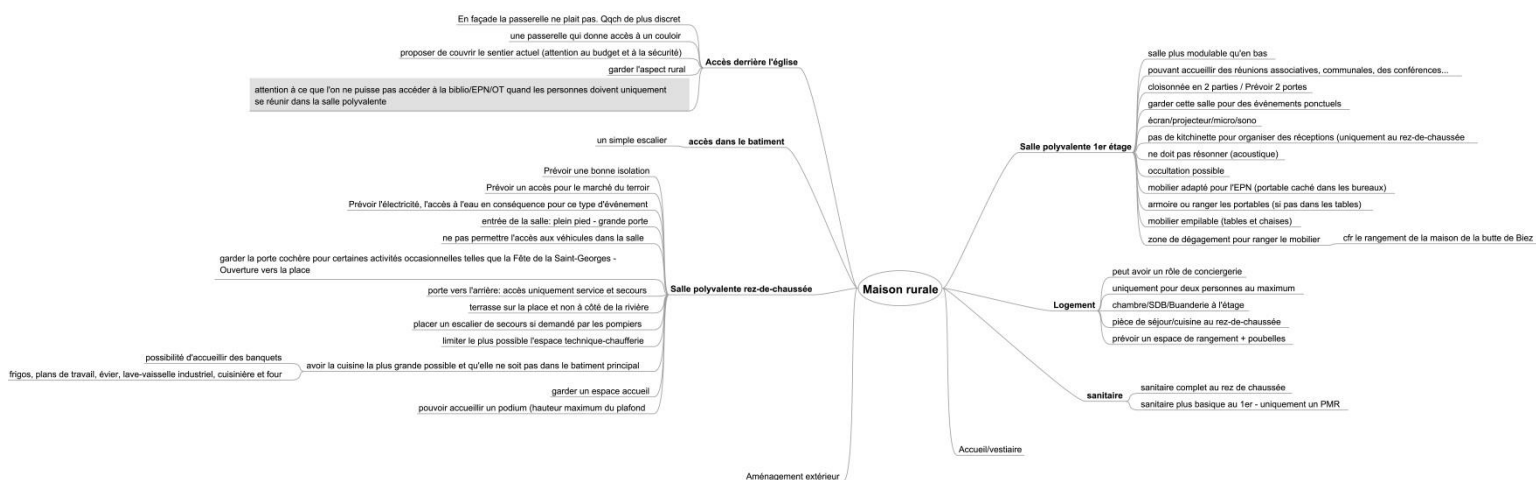
Anne Doris – Présidente de l'Office du Tourisme et bénévole à la bibliothèque

André Denys – Trésorier à l'Office du Tourisme et Bénévole à l'Espace public numérique

### Ordre du jour

définir les caractéristiques de chaque fonctionnalité de la maison rurale

## 1. Caractéristiques de chaque fonctionnalité (suite) (CFR annexe)



### Remarques suite à la réunion du 10 juillet 2014 :

- Monsieur Denys insiste sur le fait qu'il est seulement bénévole à l'Espace public numérique. Il serait donc important de savoir ce que le CPAS souhaite pour cet espace. Il précise que l'EPN est reconnu et qu'il y a donc des critères à respecter.
- Madame Doris précise la taille du bureau de l'Office du Tourisme: 15 m<sup>2</sup>. Elle informe également que si l'Office du Tourisme est reconnu, celui-ci ne remplit pas les conditions des heures de permanences.
- Les membres souhaiteraient savoir si le nom « Maison rurale » sera maintenu. C'est un souhait des membres car c'est le fondement même du programme. De plus, cela mettrait en avant cette ferme située en plein milieu du village.

**Salle polyvalente (1<sup>er</sup> étage) (cfr annexe) :**

- On sait déjà que l'Office du Tourisme, l'Espace public numérique et la bibliothèque s'étendront en journée dans cette salle pour leurs activités.
- Celle-ci devra être modulable pour accueillir principalement des réunions d'associations ou des réunions communales.
- Il faudra préciser dans le règlement que cette salle ne peut pas être réservée toutes les semaines par les mêmes associations (encourager un roulement dans le monde associatif).
- le mobilier doit s'empiler. Prévoir un système de rangement qui peut, une fois rangé, devenir un élément décoratif.
- Attention accès pompiers : il faudra sûrement prévoir un escalier extérieur.
- Se renseigner auprès de la Région wallonne si l'on peut construire un bâtiment le long du Train.

**Toutes les informations relatives aux accès, à la salle polyvalente (rez-de-chaussée), au logement et aux sanitaires sont reprises dans l'annexe.**

**La prochaine réunion se tiendra le mardi 16 septembre à 20h au réfectoire de l'école communale.**